

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de La Doré
Lundi, le 16 décembre 2019

PROCÈS VERBAL de la séance spéciale du conseil municipal de la paroisse de La Doré, convoquée conformément à la Loi pour être tenue le lundi, 16 décembre 2019, à 19h00, à la salle de rencontre, formant quorum sous la présidence de M. Yanick Baillargeon, maire.

Sont présents :

M. Yanick Baillargeon, maire
M^{me} Hélène Gagnon, conseillère
MM. Yoland Bau, conseiller
Serge Allard, conseiller
Michel Simard, conseiller
M^{me} Stéphanie Gagnon, directrice générale

Sont absents :

M^{me} Katia Duchesne, conseillère
M. Pierre-Paul Lalancette, conseiller

M. Yanick Baillargeon, maire, ouvre la séance, souhaite la bienvenue à tous et lit l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Budget 2020 :

- 1.1 Présentation des prévisions budgétaires 2020
- 1.2 Adoption des prévisions budgétaires 2020

2. Période de questions sur le budget

POINT 1.1

PRÉSENTATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Le maire fait la lecture de la présentation du budget 2020 et des objectifs de la Municipalité.

POINT 1.2

RÉSOLUTION 2019-12-256

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020

Il est proposé par Serge Allard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le conseil municipal de la paroisse de La Doré adopte les prévisions budgétaires 2020 telles que présentées et qui totalisent des recettes de 2 350 285\$ et des dépenses de fonctionnement de 2 163 737\$. Les affectations seront de 129 011\$ pour le remboursement du capital de la dette à long terme, de 46 299\$ pour le fonds de roulement, de 13 700\$ affectés aux réserves pour les eaux usées et le réseau d'eau potable et de 20 000\$ transférés au fonds d'immobilisations. L'utilisation des surplus accumulés s'élèvera à 22 462\$ pour l'année 2020 selon les prévisions budgétaires. Le budget triennal des immobilisations au montant de 9 350 000\$ est adopté. Un montant de 5 047 500\$ est prévu en 2020, 1 663 000\$ est prévu en 2021 et 2 639 500\$ est prévu en 2022. Les investissements seront payés avec différentes sources de fonds tel que subventions, fonds de roulement, surplus et transferts du budget de fonctionnement.

POINT 2.0

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LE BUDGET

Aucune question.

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance spéciale est levée.

Yanick Baillargeon,
Maire

Stéphanie Gagnon, CGA,
Directrice générale